



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

carburants

Question écrite n° 115908

Texte de la question

M. Jean Auclair attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'augmentation des prix des carburants qui, dans la conjoncture actuelle, préoccupe très sérieusement les ménages. Si le Gouvernement a pris des mesures spécifiques concernant l'information de nos concitoyens, comme le comparatif des tarifs des stations services ou comme dernièrement, dans le cadre du projet de loi de finances rectificative pour 2011, la réévaluation des barèmes kilométriques utilisés par les salariés qui optent pour les frais réels, il n'en demeure pas moins qu'aujourd'hui ces décisions semblent insuffisantes. Les pistes évoquées désormais proposent, pour lutter contre ces hausses successives, soit de mettre à contribution les distributeurs pétroliers qui en bénéficient, soit de diminuer en proportion de ces augmentations la part des taxes de l'État qui impacte les prix à la pompe. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Jean Auclair](#)

Circonscription : Creuse (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115908

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 août 2011, page 8289

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)